

La recherche qualitative d'orientation psychanalytique : l'apport heuristique de rencontres intersubjectives

Sophie Gilbert, Ph.D.

Université du Québec à Montréal

Résumé

À la suite de différentes recherches sur les jeunes de la rue et les jeunes en difficulté, l'auteure propose une conception originale de la posture marginale adoptée par certains chercheurs qualitatifs en psychologie, de par une double allégeance où s'entrecroisent les critères de scientificité et le cadre de la clinique psychanalytique. Cette position *d'entre-deux* autorise le chercheur à soutenir, au sein du questionnement sur une problématique sociale, un regard ciblant d'abord la singularité de l'expérience et du psychisme individuel. De cette posture, un savoir novateur sera construit, en réponse à une demande multiple où les enjeux propres à la société, aux rapports sociaux et à l'individu se rejoignent dans une même problématique. Les exemples d'une recherche actuelle sur la parentalité chez les jeunes de la rue, et en particulier, différents aspects de l'analyse des entretiens menés auprès de l'un des jeunes pères rencontrés, illustreront la spécificité et les vertus heuristiques de cette approche clinique, et *sociopsychique*, de la recherche qualitative.

Mots clés

POSTURE DU CHERCHEUR, JEUNES DE LA RUE, JEUNES EN DIFFICULTÉ, RECHERCHE CLINIQUE, PSYCHOLOGIE CLINIQUE, PARENTALITÉ

Introduction : à la rencontre de la désaffiliation

Il est coutume, lorsque l'on entame une présentation de soi ou de ses travaux d'énumérer ses affiliations. Aussi, usuelle est la reconnaissance de la filiation; nous pourrions en ce sens rendre compte de l'allégeance à la pensée psychanalytique, de la transmission puis de la poursuite du développement d'une méthodologie de recherche qualitative d'inspiration clinique, de

RECHERCHES QUALITATIVES – Vol. 28(3), 2009, pp. 19-39.

CONTRIBUTION DE LA RECHERCHE QUALITATIVE À L'ÉMANCIPATION DES POPULATIONS NÉGLIGÉES

ISSN 1715-8702 - <http://www.recherche-qualitative.qc.ca/Revue.html>

© 2010 Association pour la recherche qualitative

l'inscription de notre étude actuelle à la suite d'une série de recherches sur les jeunes en difficulté et les jeunes de la rue.

Nous souhaitons ici aborder, par une réflexion théorique, la rencontre du chercheur ainsi affilié et de jeunes adultes « en difficulté », hommes et femmes âgés de 18 à 30 ans, considérés comme désaffiliés, désinscrits. S'agit-il alors d'une rencontre entre deux polarités? Où se rejoignent les interlocuteurs en présence? Nous postulons l'ouverture d'un passage, entre les jeunes de la rue et la société, médiatisée par la posture singulière de chercheur qualitatif d'orientation psychanalytique.

Depuis plus de douze ans, le GRIJA s'attarde à comprendre d'un point de vue psychique, mais tenant compte du contexte social, diverses problématiques touchant les « jeunes en difficulté » et les « jeunes de la rue » (ou jeunes « sans abri »). Bien que nous les rencontrions sur la base commune de recours répétés aux organismes d'aide¹ montréalais qui leur sont adressés en raison de leur instabilité résidentielle (ou itinérance) et de leurs difficultés, la nomination de ces jeunes se doit d'être commentée. Nous adhérons davantage à l'appellation « jeunes en difficulté » qui, selon la description générale du Gouvernement du Québec (2009)², met de l'avant l'amalgame d'une faille potentielle au point de vue social (place et identité sociales) et psychique (développement et identité psychique), sous la diversité des problématiques présentées telles la désinscription sociale à de multiples niveaux (décrochage scolaire, absence de travail et de logement stable, attrition du réseau relationnel), la toxicomanie quasi omniprésente, la surreprésentation des problèmes de santé mentale, la petite délinquance et parfois la criminalité franche, de même que la prostitution et les situations de violence.

Quelques aspects choisis de nos recherches permettront de discuter de notre posture de chercheur qualitatif en ce domaine et de sa valeur heuristique. Nous ferons ainsi référence à ce que nous ont appris les quelque 90 jeunes en difficulté rencontrés par les membres de notre équipe de recherche depuis 1996³. Les deux premières recherches du GRIJA portaient respectivement sur leur histoire relationnelle et sur leur représentation de l'aide, alors que notre recherche actuelle porte sur la parentalité chez les jeunes en difficulté⁴. Considérant que le tiers des jeunes rencontrés dans nos recherches précédentes étaient parents, notre plus récente thématique de recherche découle du constat de l'absence de données sur l'expérience parentale de ces jeunes à qui, régulièrement, les enfants sont retirés pour être placés par les services sociaux.

Dans les paragraphes suivants, notre méthodologie de recherche sera d'abord explicitée, pour ensuite mettre en relief le travail sous-jacent à la constitution d'un savoir qui pourra se déployer à différents niveaux de

l'implication sociale du chercheur : des politiques sociétales aux jeunes en difficulté, en passant par la théorie et l'intervention. Afin d'illustrer cette réflexion théorique, nous avons choisi l'exemple évocateur d'un jeune père de 28 ans, Julien, rencontré à deux reprises à l'occasion de notre recherche en cours.

Quelques éléments de méthodologie

Notre méthodologie de recherche a sensiblement évolué depuis les débuts du GRIJA, tout en demeurant fidèle à l'objectif général de notre groupe de recherche, soit : la compréhension du sens des problématiques, tenant compte de leur complexité, par une description et une analyse en profondeur de la réalité des sujets. Nous sommes passés de un à deux entretiens de recherche de 60 à 90 minutes par participant, des entretiens menés à quelques jours d'intervalle, ce qui favorise l'élaboration en profondeur par les participants de leur expérience, par un retour rapide sur celle-ci à la suite d'un laps de temps de réflexion suffisamment bref pour que le contenu ou les pensées évoquées demeurent « en chantier » ou accessibles chez les participants. Du côté du chercheur⁵, l'emphase sur l'écoute, associée à la limitation des interventions verbales, vise à suivre le fil conducteur du discours des participants (Castarède, 2006; Gilbert, 2007), à partir d'une question d'entame peu directive qui les amène à élaborer leur histoire; par exemple, dans la recherche actuelle : « Parle-moi de ta famille... ». Cette attitude permet non seulement l'ouverture à la nouveauté au cours de l'entretien, mais également, elle fait place au travail psychique de pensée, tant du côté du participant (l'élaboration singulière de l'expérience de celui-ci, dont l'analyse alimentera le contenu des résultats) que du côté du chercheur (ce travail menant à l'interprétation progressive du matériel recueilli, telle que définie par Widlöcher, en 1996). Même si cette méthode est héritière des modalités de l'entretien clinique psychanalytique, il apparaît clair que les interventions du chercheur seront influencées également, même indirectement, par la question de recherche; en cela, ces entretiens diffèrent inévitablement des entretiens cliniques.

Par ailleurs, le contenu verbal des entretiens pourra s'enrichir de certains éléments non verbaux pris en note par le chercheur qui aura mené l'entretien, puis par un retour verbal (« debriefing ») sur celui-ci auprès d'un autre chercheur impliqué dans la recherche, selon une méthode inspirée de la supervision clinique psychanalytique. Ce debriefing permet de maximiser la rigueur de l'analyse subséquente, en soutenant la distinction entre des considérations ou interprétations personnelles, et des inférences fondées et fertiles pour la compréhension de l'expérience du participant⁶.

Par la suite, l'analyse qualitative en profondeur de l'entretien (enregistré puis retranscrit mot à mot) est une méthode inductive à 2 niveaux, selon une méthodologie inspirée de Paillé et Mucchielli (2003). D'un côté, l'analyse thématique, plus descriptive, se fonde sur le contenu du récit, ou les événements de l'histoire, c'est-à-dire les énoncés (le sens premier du discours). Cette analyse décrit, à partir de thèmes, le « sujet social » : son identité *observable* et ce qui de lui s'exprime dans le social (ses conduites et ses attitudes, par exemple) tel que rapporté dans l'entretien. D'autre part, l'analyse conceptualisante (plus interprétative) se base sur l'énonciation (Mucchielli, 2006), soit la façon singulière dont le récit est raconté (avec ses contradictions, ses hésitations, ses silences, ses réticences) à ce moment-là, par ce participant-là (adressé à ce chercheur-là⁷). Cette analyse dévoile, au sein de « catégories », le « sujet psychique » : là où la dynamique psychique, plus ou moins consciente, sous-tend le sens des conduites ou attitudes du sujet. Cette analyse pourra davantage tenir compte des éléments non verbaux, de l'au-delà de la trace écrite. En tant que modalités de codification des entretiens, thèmes et catégories se distinguent par le niveau d'abstraction plus ou moins important par rapport aux discours.

Cette double analyse « comparative constante » s'effectue au fur et à mesure du recueil des données; elle converge vers une théorisation progressive de la problématique à l'étude. Dès l'étape de la création de la grille d'analyse, composée de thèmes et de catégories créés à partir du contenu des premiers entretiens et des questions de recherche, la validité est maximisée par l'obtention d'un consensus entre au moins trois chercheurs incluant celui qui a mené les entretiens. Par la suite, le consensus sur la codification devra être obtenu auprès d'au moins deux chercheurs. Les inférences et interprétations qui fondent la théorisation proviennent donc de la discussion à partir du matériel de recherche, lors de ces rencontres de codification.

L'entre-deux du chercheur : entre psychanalyse et science

À partir d'une jonction entre deux statuts, psychologue-clinicienne et chercheure, se développe depuis plusieurs années maintenant notre façon d'entrevoir la posture du chercheur d'orientation psychanalytique dont nous aborderons ici la dualité dans son inconfort, mais aussi dans sa vertu heuristique. Cette position « d'entre-deux » fut relevée dans une recherche antérieure à partir du discours de divers aidants oeuvrant auprès des jeunes de la rue (Gilbert & Lussier, 2007). Ni tout à fait l'un, ni tout à fait l'autre, à la fois les deux : les aidants rencontrés se situaient entre la minorité marginale de la rue, et le milieu majoritaire de ladite normalité, mais surtout du pouvoir social. Le chercheur d'orientation psychanalytique nous semble occuper une

position similaire : une position d'entre-d'eux qui fait le lien entre deux mondes, qui soutient un nouveau rapport entre deux milieux, entre la marge, le jeune et sa problématique individuelle d'une part, et la société, le milieu social qui accueille le jeune ou le marginalise davantage, d'autre part. Par la recherche qualitative d'orientation psychanalytique, se superpose à cette dualité l'oscillation entre deux regards : celui que sous-tendent la formation et l'expérience clinique du chercheur au cours de l'analyse conceptualisante de la rencontre (intersubjective)⁸ avec le participant, et celui que le chercheur qualitatif porte sur la problématique psychosociale d'une population dont le participant se fait le représentant.

Cette posture du chercheur est souvent inconfortable, ne serait-ce que par l'imperfection corrélative au fait de se définir par la négative : ni totalement psychanalytique, ni totalement scientifique dans l'acceptation usuelle des critères de scientificité. En effet, d'une part, l'orientation psychanalytique de nos recherches ose détourner des éléments de la métapsychologie (théorie psychanalytique) et de la situation psychanalytique (cadre traditionnel de la cure psychanalytique) de leur fin première, c'est-à-dire le travail psychique auprès d'un client (analysant). D'autre part, notre posture se distingue de celle dictée par la recherche scientifique traditionnelle, solidifiée par ses assises positivistes, enclavée dans des hypothèses vérifiables, réifiant son objet – fut-il un sujet (humain) – au sein d'une méthodologie se voulant rectiligne, qui permet de produire des résultats non équivoques (jusqu'à preuve du contraire). Ainsi donc, un critère de scientificité tel la reproductibilité, apparaîtra dans notre perspective d'entretiens comme un leurre, la « vérité » du sujet-participant étant si complexe qu'inévitablement deux entretiens de recherche (semi ou non directifs) menés par deux *sujets-chercheurs* donneront accès, par la rencontre entre deux subjectivités, à des parcelles différentes de cette dite vérité⁹. Du reste, c'est justement cette rencontre de deux subjectivités, entre deux sujets humains, qui en fera la richesse.

Travail créatif du chercheur et subjectivité

En référence à la pensée psychanalytique, l'inconfort de la position du chercheur est aussi celui de la confrontation à l'inaccessible, l'incompris; un incontournable lorsqu'il s'agit d'interroger le psychisme humain. C'est d'ailleurs cet impossible à cerner et à maîtriser qui oblige le clinicien d'orientation psychanalytique, toujours confronté au manque (de sens, de complétude aussi), à se mettre au travail séance après séance, à ne jamais basculer dans le rôle de technicien détenteur de la maîtrise supposée. De même, l'incompris génère un dynamisme similaire chez le chercheur d'orientation psychanalytique qui devra également s'impliquer subjectivement, non

seulement au moment des entretiens (choix des interventions, par exemple) et de leur analyse (interprétation), mais aussi dans l'après-coup, dans la mise en forme de nouveaux savoirs par une démarche itérative (retour sur les questions de recherche, sur la théorie existante, sur les données) typique de l'analyse qualitative.

Ce mouvement d'aller-retour s'observe également au niveau psychique chez le chercheur, dans un mouvement *identificatoire* ou empathique (Marbeau-Cleirens, 2006) d'implication et de désimplication avec chaque participant rencontré. Alors que ce rapprochement psychique soutient la compréhension par le chercheur du participant, la désimplication ou désidentification permet de dissocier ce qui appartient à ce dernier de la subjectivité et de l'expérience propre du chercheur. Ce travail sera rendu possible au moment du debriefing et au cours de l'analyse, par l'entremise d'un autre chercheur impliqué dans la recherche¹⁰. Toutefois, au fil de l'analyse qualitative des données, dans cette progressive distanciation du chercheur et du participant, ce dernier perd sa spécificité, sa singularité, son unité (ou en d'autres termes ses qualités cliniques) pour permettre au chercheur d'envisager des universaux relatifs à la problématique étudiée. Se discerne alors l'émergence des balises dictées par la scientificité : l'universel recherché, mais aussi une progressive objectivation (à partir du sujet) dans la construction d'un objet conceptuel, signifiant au regard de la question initiale de recherche.

Entre deux demandes

Ce dynamisme de la posture du chercheur, entre le jeune sujet participant et l'objet social de la recherche, l'autorise à se libérer d'une position fixe dans la polarité où le chercheur demande et le participant répond; où les politiques et le social financent (selon un agenda, et des conditions telles la particulière vulnérabilité de la population ciblée, l'actualité de la problématique, etc.) et le chercheur exécute. Qui demande? Qui répond? Qui bénéficie? La recherche qualitative que nous évoquons s'inscrit à la jonction entre la demande du jeune en difficulté, des aidants qui le soutiennent, et de la société qui s'inquiète de la problématique sociale que ce jeune représente. Parallèlement à la mise en forme d'un nouveau savoir, se pose donc la question de l'adresse de ce savoir, de celui à qui il se destine, de la demande à laquelle il répond.

Dans les paragraphes suivants, nous allons illustrer comment se déploie une demande aux multiples niveaux dans l'entretien de recherche, puis comment le chercheur, dans la production de savoir, répond non seulement à la demande sociétale (relayée par un organisme subventionnaire) et à sa propre demande (de compréhension et de conceptualisation) adressée à chaque participant, mais à celle du jeune (en son nom individuel et comme

représentant de la population à l'étude) et de son milieu (par la quête de solutions aux aléas de l'intervention).

En recherche, au moment de l'entretien, la demande première demeure celle du chercheur, fut-il clinicien, dans un renversement par rapport à la demande de consultation clinique (Castarède, 2006). Même un entretien mené de façon non directive sera introduit par une présentation de la recherche et une amorce de la part du chercheur; ainsi seront implicitement évoquées les questions de recherche, ou en d'autres termes la demande du chercheur. Toutefois, la perspective psychanalytique permet d'envisager une autre demande, différente du motif explicite ou prétexte de la rencontre chercheur-participant. En effet, dans la perspective clinique psychanalytique, le dévoilement puis l'élaboration d'une seconde demande, propre au sujet en présence (le client) et reflet de son désir de savoir (Aulagnier-Spairani, 1967), se feront au fil des entretiens cliniques au-delà de la première demande d'aide. Peut-on supposer une telle « demande » adressée au chercheur par les jeunes en difficulté, au moins certains d'entre eux, camouflée sous la motivation explicite de la participation à la recherche?

Il est vrai que les jeunes reçoivent une compensation monétaire qui pourrait expliquer leur participation. Dans cette optique, Julien attendait explicitement cet argent pour se payer un nouveau « shoot » [dose de drogue injectable] après l'entretien. Néanmoins, il a *demandé* un entretien supplémentaire, donc une troisième rencontre, malgré son hésitation à se présenter au second rendez-vous. D'autres jeunes participeront à un second entretien, pensant que la compensation monétaire n'était offerte qu'à la première rencontre. Il apparaît donc plausible de postuler une demande autre que monétaire de la part de ces jeunes, une demande qui, au sens psychanalytique, se déploie au fil des entretiens menés.

« Redonner la parole à des personnes qui en sont généralement privées » (Bellot, 2000, p. 115) de par leur position sociale marginale constitue une prémisse importante dans le cas des jeunes en difficulté, dans la lignée des recherches qualitatives menées à ce jour auprès de la population itinérante¹¹. Cette dimension est importante, non seulement pour les chercheurs, mais aussi pour les jeunes, comme plusieurs d'entre eux d'ailleurs nous le signaleront à la fin des entretiens, lorsque nous leur demandons pourquoi ils ont accepté de participer à la recherche. C'est le cas de Julien. À la question : « Pourquoi voulais-tu participer à la recherche? », Julien répond : « J'aime ça ce que vous faites, la recherche, parce que... vous voulez en savoir plus, comment on est dans la rue et comment on s'en sort ». Puis, il ajoute : « Venir parler avec vous

autres, peut-être que ça va ouvrir les yeux peut-être au gouvernement, ou au monde qui donne de l'argent, ou l'aide sociale. »

Au niveau explicite, cette réponse contient au moins trois dimensions différentes de la demande du jeune à l'égard du chercheur.

1. la première demande est de parler, ce qui rejoint la conception des chercheurs en ce domaine, évoquée ci-haut;
2. la deuxième demande, corollaire de la première, consiste à être écouté, être compris;
3. le participant se situe comme porte-parole de la population qui intéresse le chercheur, et s'adresse à « vous » (alors qu'il tutoie le chercheur au cours de l'entretien), soit un amalgame du chercheur et de la société.

Par la demande du jeune, le chercheur est placé dans différentes positions, que l'on considère que le jeune adresse la demande à son interlocuteur, ou qu'il passe par celui-ci pour s'adresser plus largement à la société. En effet, le chercheur n'est-il pas celui, représentant « du monde qui donne de l'argent » (d'abord, par la compensation monétaire), à qui le jeune souhaite « ouvrir les yeux »? Mais aussi, depuis ce lieu mitoyen entre le jeune et le gouvernement, s'agirait-il pour le chercheur de se faire messenger? Dans ce cas, en quoi consisterait le savoir recueilli à divulguer?

À la jonction entre la recherche et la clinique : le statut de la parole

Afin de mieux saisir comment le chercheur peut recevoir une telle demande – de sortir de son propre aveuglement, comme de transmettre un message à la société – de la part d'un participant auquel il ne se relie que l'espace de quelques heures d'entretien, la référence aux concepts psychanalytiques de « transfert » et de « neutralité », de même qu'à la méthode de recherche qualitative par récits de vie, s'avère pertinente. Postuler dans les entretiens de recherche l'œuvre du processus psychique de transfert permet de comprendre comment les participants reproduisent dans le cadre de l'entretien de recherche, en particulier dans la relation avec le chercheur, des caractéristiques de leur propre dynamique psychique, de leur propre mode relationnel. En outre, la connotation clinique de ces entretiens, par la non directivité et la neutralité¹² du chercheur, permet de créer pour le participant un espace dans lequel pourront se déployer ces contenus transférentiels, ce déplacement d'enjeux relatifs à l'histoire passée et actuelle du participant, que le chercheur pourra intégrer au matériel analysé, encadré par les modalités du debriefing et de la codification consensuelle citées précédemment.

Par ailleurs, sous le récit d'événements racontés se distingue une appropriation psychique de son histoire par le participant (Niewiadomski & de Villers, 2002), par la réflexivité, par la déconstruction et reconstruction de celle-ci (Legrand, 2002)¹³. Dans la perspective psychanalytique, cette mise au travail de la subjectivité du participant met à jour certains aspects de son fonctionnement psychique, de même que le lieu de conflictualités qui se reproduisent dans l'adresse à l'autre, au chercheur en l'occurrence¹⁴. Outre le cadre non directif de l'entretien et l'attitude clinique du chercheur, la richesse du matériel psychique recueilli sera corrélative de la disponibilité psychique singulière des participants.

Dans le cas de Julien, la demande première à l'égard du chercheur – venir et revenir encore parler à celui qui écoute – paraît soutenue par le déplacement *transférentiel* d'attentes d'abord orientées vers les figures parentales : Julien souhaite leur parler, plus précisément les voir, presque une obsession à la seconde entrevue où le discours en ce sens est redondant : « Ma mère, j'aimerais ça avoir des nouvelles de ma mère, j'ai essayé... après que je vous aie vue, le lendemain je pense, j'ai essayé son numéro de téléphone, de cellulaire : ça a pas répondu. »

Il pourrait s'agir simplement d'un impact de la rencontre dans la réalité : ayant parlé de ses parents et de ses enfants, le jeune souhaite les revoir. À un second niveau, peu importe que Julien initie effectivement cette démarche, il reste que l'omniprésence de ce désir de reparler, de revoir ses parents, cette façon de les ramener sans cesse dans son discours tout au long de la seconde entrevue, tout cela semble témoigner d'un retour d'enjeux auparavant maintenus loin de la réflexion consciente. Vraisemblablement, Julien ne pourra en ces quelques deux rencontres seulement dénouer ces enjeux, là se distinguent le rôle du chercheur et celui du clinicien. Toutefois, compte tenu de l'espace octroyé pour l'élaboration de son histoire dans le cadre de recherche qui est le nôtre, nous pourrions considérer cette récurrence dans le discours, comme l'indice d'une attente souffrante, toujours d'actualité pour ce jeune, en lien avec la thématique de la recherche. De façon générale, il semble que les entretiens auront mobilisé chez Julien cette conflictualité du lien parent-enfant sur deux générations, soit dans le désir de revoir à la fois ses parents et l'un de ses enfants.

Parlant de ses parents, Julien explique : « ça m'intéresse de rappeler, c'est sûr que... j'aimerais plus les voir par exemple. » Dans la façon singulière de formuler ce désir se discerne cette modalité particulière du lien où le « voir » surpasse la parole, la communication et l'échange, une caractéristique qui s'avérera éclairante quant à notre question de recherche. Pour Julien,

l'enfant – jamais nommé au cours des deux entretiens, autrement que « mon enfant », « mon flot », « mon sang » ou « une personne qui vient de moi » – sera d'abord celui que l'on veut voir, puis revoir. Quelle place aura cet enfant auprès de Julien pour devenir un être à part entière, hors de cette image métaphorique d'extension de lui-même évoquée par le discours de ce jeune père? Comment l'enfant pourra-t-il intégrer dans ce lien imaginaire père-enfant la parole, et donc s'inscrire dans une filiation (ce qui implique l'acte de nomination) puis dans une relation réelle d'échange entre deux sujets reconnus comme tels? Autant de questions qui pourront, au fil de l'analyse comparative, s'élaborer et constituer un matériel fondamental, soutenant un regard novateur sur la question de la parentalité chez les jeunes en difficulté.

Du psychique au social, de l'individuel au collectif

Sans nier l'importance de telles interprétations issues de l'analyse conceptualisante de la rencontre intersubjective (de l'entretien) et du discours des participants, l'analyse thématique du contenu explicite des entretiens demeure essentielle, en particulier dans son articulation avec l'ensemble de l'entretien au moment de l'interprétation. L'exemple précédent de la motivation à participer à la recherche est évocateur. Il est vrai que dans leur désir de (re)venir rencontrer le chercheur, certains jeunes témoignent d'enjeux psychiques autres que la justification première d'être écouté. Pourtant, analysée en association avec certains éléments de l'histoire des participants, cette réponse fréquente chez les jeunes qui consiste, par la parole accordée, à se faire entendre, puis connaître par la société en se posant en porte-parole d'un groupe marginalisé, témoigne d'à quel point le rejet, le désintérêt, et le manque de place ressentis dans la famille de ces jeunes (Poirier, Lussier, Letendre, Michaud, Morval, Gilbert & Pelletier, 1999) se reproduisent désormais au niveau social.

En effet, régulièrement, ces jeunes ne se considèrent pas entendus à la mesure où ils souhaiteraient l'être, ils se sentent non seulement marginaux, mais également *marginalisés* par la société qui les entoure, une marginalisation qui souvent s'installe d'abord à l'échelle de la famille où ils sont différents, pour ensuite être rejetés pour cette différence. En ce sens, à l'exemple de tant d'autres jeunes qui évoquent leurs parents perçus comme rejetants (Gilbert, 2004; Poirier et al., 1999), Julien parle ainsi de sa mère : « Elle m'aime pas, j'sais pas. » Plus loin, il poursuit : « elle aime pas comment je suis (...) elle aime pas mon caractère. »

Cette impossibilité et cette souffrance d'être soi-même, d'être différent en fait, Julien la retrouve également dans la relation père-enfant. « On se pognait souvent... souvent, souvent, souvent. Parce que je savais pas comment

le faire, j'étais pas capable de rester avec, il faut que ce soit de telle façon, telle façon... » En d'autres termes, Julien ne savait pas comment faire comme son père, de façon *similaire*... la seule façon d'être reconnu – après s'être assimilé – comme le fils de?

Les enjeux de reconnaissance (comme fils ou fille de, mais aussi comme citoyen), fondamentaux en ce qui a trait à la construction de l'identité (sociale et psychique) sont fréquemment relevés dans le discours des jeunes de la rue (Colombo, 2008; Gilbert, 2004). En les mettant de l'avant, le chercheur rapporte à la société un élément fondamental à la compréhension des jeunes en difficulté. En effet, comment penser qu'un jeune comme Julien puisse adhérer à ce « fais comme moi » ou « comme je te dis » dicté par le social en référence à une certaine compréhension des besoins de ces jeunes, mais reproduisant la faille affective et une injonction parentale refusée depuis l'enfance? L'intérêt pour l'histoire infantile et les conflictualités psychiques ne saurait donc éclipser la référence à la réalité sociétale. Le discours de Julien illustre la méconnaissance ressentie de la part d'une société qui pourtant cherche à *intégrer* les jeunes en difficulté. En conséquence, il apparaît fondamental, dans les programmes de réinsertion sociale, de se questionner à savoir s'il s'agit d'*intégrer* les jeunes en tant que sujets autonomes, ou de les *assimiler*, avec toute la violence possible envers la spécificité du sujet que cette assimilation peut impliquer. Dans le cas de ces jeunes en particulier, une assimilation, sous prétexte de réinsertion sociale, pourrait s'avérer une répétition de leur histoire, aussi inacceptable pour le jeune que vouée à l'échec pour les aidants.

Les résultats de cette analyse thématique et conceptualisante sous-tendent ainsi la profondeur que l'on peut désormais associer à la demande de parler et d'être entendu puis compris, formulée par les jeunes. Et pourtant, nous diront-ils, régulièrement, ils se racontent; réticents qu'ils sont dans un premier temps à se confier de nouveau dans le cadre de la recherche. De même, le discours recueilli chez les aidants dans une recherche antérieure va dans le sens de l'importance de l'écoute, au fondement de l'attitude nécessaire à l'intervention. Mais que raconter d'autre que des faits, des événements... une histoire? Dans la liberté du cadre non directif de la recherche, dans la possibilité de s'exprimer dans une autre optique que celle d'une demande d'aide, les jeunes pourraient bien avoir la possibilité de se raconter autrement, de dévoiler leur désir, leur ambivalence et leurs contradictions – autant d'éléments qui pourraient s'avérer fertiles pour l'intervention, par l'intermédiaire de la contribution sociale du chercheur.

Hors des sentiers battus : défier l'entendement de l'étiquette

Par l'analyse thématique des énoncés produits par les participants, le chercheur s'expose constamment au risque de ne retrouver que ce qu'aidants et chercheurs savent déjà. Revenons aux propos tenus par Julien. Parlant de sa copine, Julien explique : « j'ai de la misère à *truster les* [faire confiance aux] filles... » Puis il poursuit : « [si elle m'a trompé] j'aime mieux qu'elle me le dise pas. Ça va peut-être ben faire moins mal. »

Ici se discerne ce qu'une majorité d'aidants et de chercheurs en ce domaine confirmeraient à propos de ces jeunes : leur méfiance. Maintes fois relevée, voire même subie par ceux qui tentent de les aider, de se relier à eux, cette méfiance est tout à fait cohérente avec leur histoire : histoires d'abus pour certains, de violence pour d'autres, et plus subtilement, comme ce serait le cas pour Julien, histoires de trahison et d'abandon ressenti. Mais un premier piège se dessine, en ce que le cumul du discours de différents participants, le poids de l'expérience des participants rencontrés, pourrait éclipser toute nouveauté au moment de l'analyse du discours de Julien. Il est méfiant, et l'extrait précédent correspondrait à un thème, désormais ajouté à la grille d'analyse : « méfiance ».

Une parenthèse s'impose, relativement à l'utilisation sociétale des étiquettes. De prime abord, l'on pourrait supposer que ce phénomène d'étiquetage est étranger à une recherche qualitative d'allégeance psychanalytique qui vise à *comprendre* une problématique et chacun des participants dans sa *complexité*. Mais cette propension à nommer est omniprésente en recherche (tout comme c'est le cas en clinique, par la référence aux diagnostics). Au-delà d'un incontournable lié à la communication du savoir, l'étiquette reflèterait la nécessité d'enfermer la souffrance de l'autre à laquelle tout aidant est confronté (Gilbert & Lussier, 2005) en nommant ce qui dérange et ce qui confronte à l'impuissance propre. Ainsi, ces jeunes en difficulté qui ébranlent les chercheurs, les aidants et tous ceux qui les croisent ou les côtoient, deviennent des « toxicomanes », des « schizos », des « bouts de ligne », des « carencés » selon le regard, selon le contexte. Constaté cette utilisation de l'étiquette pour ensuite tenter de procéder différemment dans le travail auprès des jeunes en difficulté, permet de donner du poids à la souffrance engendrée par cet étiquetage chez plusieurs d'entre eux, depuis leur plus jeune âge : nombre d'entre eux étaient des « moutons noirs » – Julien disait être « le petit chiant » – ils sont aujourd'hui des « drogués », et ça fait, semble-t-il, toujours aussi mal.

En conséquence de cette motivation à ne pas trop rapidement restreindre la complexité du sujet à une appellation, notre méthode d'analyse prétend

contourner ce piège de la confirmation d'un savoir établi, et ce faisant, répondre à la demande (de sens, de compréhension) articulée de diverses façons par les aidants, les organismes subventionnaires, mais aussi les jeunes en difficulté. Dans l'exemple précédent, apposer le thème de la méfiance aux propos tenus par Julien et atteindre un consensus entre chercheurs aurait été aisé; dans le cas de Julien, oui, il y a bien méfiance. La validité associée au consensus pourrait même être jugée à l'aune de la reproductibilité de la codification des entretiens entre les chercheurs – l'on pourrait faire valoir le pourcentage élevé d'accord interjuges spontané, ce qui est généralement le cas pour la codification par thèmes, moins interprétative.

Toutefois, la création de catégories et la codification qui s'en suit amènent ailleurs le chercheur confronté à l'extrait précédemment présenté, tenant compte d'autres indicateurs tels l'intonation, les récurrences, et l'enchaînement du discours. Rappelons ici le discours de Julien, en le complétant quelque peu : « j'ai de la misère à *truster* les filles... », puis « [si elle m'a trompé] j'aime mieux qu'elle me le dise pas. Ça va peut-être ben faire moins mal (...) Si elle l'a faite, en tout cas, j'espère que c'était bon! » Ayant constaté auparavant chez ce sujet les réticences à parler de sa mère, l'on pressent la souffrance associée à la thématique du rapport aux femmes qui, à peine effleurée, sera évitée par le détour d'une virgule, d'une association d'idées. L'intensité de cette méfiance généralisée dans les relations amoureuses, la colère qui la sous-tend (perceptible sous le cynisme ou je-m'en-foutisme), et les associations qui s'en suivent ramènent à cette mère et à la souffrance associée qui ne font qu'un. Évoquant un épisode d'emprisonnement, Julien explique : « Moi ma mère elle m'aurait laissé pourrir là (...) Ma mère elle a dit : « Laisse-le pourrir là. Laisse-le sécher là. » Depuis ce temps-là, moi pis ma mère... depuis ce temps-là, ça marche pas pantoute. »

Au cours de l'analyse de l'ensemble du récit de Julien, le chercheur sera appelé à relier l'abord des relations amoureuses et celui de la relation mère-participant; ainsi, le thème de la méfiance deviendra secondaire dans la description de la relation conjugale, et sera remplacé par des catégories, celles de la souffrance, de la distanciation et du manque. Dans le vocabulaire d'analyse, la catégorie de la « souffrance » réfère à une conflictualité d'actualité pour le sujet, perceptible par des indicateurs dans la rencontre (interruption, hésitation, changement d'intonation, affect, etc.) telle la colère chez Julien (« j'espère que c'était bon! »); la catégorie de la « distanciation » réfère à la distance physique et/ou psychique prise par le sujet – justifiée ici par la méfiance actuelle et les expériences antérieures d'abandon – sous forme de rupture ou d'évitement du lien; finalement, le « manque » est ici le rapport au

secret chez Julien, à l'évitement du mot, le refuge dans le non-dit face à la souffrance crainte et pressentie dans les relations amoureuses et familiales.

Plus complexes que le thème de méfiance, mais aussi plus heuristiques, ces catégories expliquent, chez Julien, à la fois la méfiance généralisée d'aujourd'hui et les enjeux spécifiques de son histoire infantile. Reste l'inconfort, pour le chercheur, d'un incompris qui dans le cas de Julien persistera jusqu'à la fin des deux entretiens analysés : l'inconnu des modalités singulières du lien précoce mère-enfant dont la souffrance semble persister jusqu'à aujourd'hui.

Apport théorique : bousculer les idées reçues

Malgré certaines inconnues qui demeurent inévitablement, la méthodologie présentée permet de bousculer des idées reçues, basées sur le comportement observable et/ou le premier niveau (énoncé) du discours des jeunes. Par exemple, la recherche sur la parentalité nous autorise déjà à élaborer une alternative à la compréhension théorique comportementale de la répétition par apprentissage c'est-à-dire la reproduction de la conduite d'un modèle parental. Nos résultats orientent vers le concept de « générationnel », en tant que transmission de matériaux psychiques entre les générations (Carel, 2005) : une transmission de quelque chose qui échappe au sujet, prisonnier de ses conduites problématiques.

Revenons à Julien. Alors qu'objectivement, ses parents ont toujours été là pour lui – il n'est pas de ces jeunes de la rue qui ont été placés – à la toute fin du second entretien, il dévoile que sa mère : « c'est pas qu'elle était pas capable, elle voulait pas » parlant de l'attention maternelle à son égard. Puis, il enchaîne, après un silence : « Je sens que je fais la même affaire pour mon enfant (...), je suis pas là, je suis pas là pour prendre soin de lui. »¹⁵ Il faut dire que Julien ne voit plus aucun de ses deux enfants dont l'un est placé et l'autre vit avec sa mère, ex-conjointe de Julien.

Le chercheur aura à définir cette nouvelle modalité qu'est l'absence, l'abandon psychique qui se répète subtilement au fil de trois générations, hors du regard social, événementiel (y a-t-il eu réellement abandon? placement?) et objectivant, si aisément adopté par la recherche comme par les politiques d'intervention. Il en est de même pour la répétition de l'impossibilité, possiblement transmise de père en fils, de reconnaître (à commencer par nommer) son enfant.

Au plan théorique, il s'agit d'un apport novateur à la problématique de la parentalité chez les jeunes de la rue. L'analyse conceptualisante des entretiens menés auprès de jeunes parents en difficulté permet de dissocier la reproduction comportementale des conduites entre les générations (déjà

documentée par la recherche et observée dans l'intervention) – comme c'est le cas pour l'alcoolisme, la toxicomanie, la maltraitance ou l'abandon parental – d'une répétition qui s'inscrit autrement, au plan psychique. Relier la position parentale de ces jeunes en difficulté à la génération qui les précède, indique la voie du générationnel, postulée dans le cas de Julien, en résonance avec la contradiction entre le désir d'être père et la réalité de ce qu'il reproduit en esquivant répétitivement l'investissement de ce rôle paternel. La répétition générationnelle serait liée à la transmission de la non-reconnaissance père-enfant, de l'abandon inscrit dans le lien d'attachement mère-fils, qui dépasse l'entendement du sujet, au moins dans un premier temps. Par la comparaison avec d'autres participants, différentes figurations de cette transmission pourront être cernées, de même que leur impact sur les difficultés auxquelles se heurtent ces jeunes au moment de devenir parent.

Premier apport social du chercheur : ces résultats posés en terme d'approfondissement de la théorie existante sur la problématique sociopsychique des jeunes de la rue qui viendront répondre à la demande politique et scientifique de produire de nouveaux savoirs. Ces derniers pourront bousculer une certaine conception de la répétition entre les générations (là où la transmission psychique transcende la reproduction comportementale), permettant de repenser non seulement la compréhension théorique, mais également l'intervention adressée aux jeunes en difficulté.

Apport aux pratiques d'intervention

L'apport au plan des pratiques est aux fondements de nos recherches qui se veulent ancrées dans la réalité des aidants qui oeuvrent auprès des jeunes en difficulté, agissant à titre d'intermédiaires des politiques socialement acceptées. Dans cette optique, par exemple, la recherche actuelle vient ébranler un point de vue découlant de la législation québécoise sur laquelle s'appuient les décisions concernant l'exercice de l'autorité parentale. Nos résultats pourraient soutenir la (remise en) question suivante : La société peut-elle autoriser un jeune de la rue toxicomane à devenir père? Considérant le peu d'investissement parental, les problèmes financiers, l'instabilité résidentielle et affective dans le cas de Julien et d'une majorité des jeunes rencontrés, il apparaît légitime de répondre par la négative (Létourneau, 2002).

Curieusement, ces considérations ne sont pas que celles des législateurs, des aidants, et de l'entourage des jeunes, mais elles travaillent aussi les jeunes eux-mêmes. Voici ce que Julien répond lorsque l'éventualité d'avoir la garde de son enfant est évoquée : « J'aimerais pas ça l'avoir avec moi! Je pense que ce serait vraiment dur! Tu vois-tu un petit enfant avec moi dans la rue! Je penserais pas. Ça serait vraiment dur en tout cas... je sais pas si ça se fait... si

ça s'est déjà fait, mais ce serait vraiment dur... » Toutefois, au-delà de cette justification par Julien du placement de son enfant, au-delà de cette adéquation entre le point de vue du jeune et celui de la société, nous accordons autant de valeur à une autre conviction qu'il porte, lorsqu'il affirme à quelques minutes de la fin du second entretien : « Je pense que je ferais un bon père, moi! »

Cette conviction alimente sans doute son désir d'enfant actuel. Julien aimerait, dans un désir fortement teinté d'ambivalence, être père de nouveau. Parlant de sa relation amoureuse actuelle : « Elle m'a parlé d'avoir un enfant avec elle (...) J'aimerais mieux arrêter la drogue avant (...). C'est sûr ça marcherait pas. C'est sûr là. Peut-être qu'on se ferait enlever l'enfant aussi parce qu'on prend de la drogue. » Puis, plus tard dans l'entretien, il poursuit : « Elle me dit qu'elle veut avoir un enfant, mais t'sais! Pis le matin, elle me dit : « Je pense que je suis en retard » (...) Tantôt on va aller faire des tests. »

Le chercheur se fera le porte-parole dans la société de ce double message, teinté de désir et d'impuissance, adressé par Julien. De fait, le peu de recherches existantes qui témoignent de la parentalité de ces jeunes n'abordent pas ce désir d'enfant paternel, comme si, compte tenu de l'abandon fréquent, du peu d'investissement du rôle parental, de l'ampleur des problèmes personnels (pensons à la toxicomanie) et de la précarité des conditions de vie, il devenait évident d'expliquer le fait qu'ils soient devenus pères par des « accidents ». Dans les entretiens de recherche, cette explication première et rationalisée – la grossesse accidentelle, relevée dans l'analyse thématique – sera rapidement nuancée par l'analyse conceptualisante qui dévoile la fonction de l'enfant à venir ou déjà né, dans le parcours du jeune parent. Chez Julien, comme chez plusieurs jeunes, cet enfant sert à se reprendre en main, à se stabiliser – pour un temps – avec un logement, une conjointe.

La mise en évidence de dimensions auparavant voilées de la parentalité chez les jeunes en difficulté vient ébranler les certitudes fondées sur la législation et les pratiques. Dans l'exemple de Julien, l'intervention pourrait mettre l'accent sur l'ambivalence qui colore le désir d'être père, camouflée sous la certitude de ne pouvoir assumer ce rôle, plutôt que de s'arrêter au symptôme, la toxicomanie, qui justifie le maintien dans la rue et l'évitement du rôle paternel pourtant convoité. Ici, le verbe « devenir » apparaît fondamental dans la question posée précédemment : peut-on autoriser Julien (jeune de la rue, toxicomane) à *devenir* père? Dans la logique où l'on devient père non seulement par la naissance de l'enfant, mais dans l'investissement du rôle parental, un but ultime de l'intervention pourrait être l'obtention d'une réponse affirmative à cette question, pour des jeunes qui, comme Julien, portent en eux ce désir d'enfant et possiblement le désir d'être parent. La résolution d'enjeux

psychiques partagés par plusieurs de ces jeunes parents, tels la reconnaissance et l'attachement filial, va dans ce sens.

Dans cette optique d'intervention, de jeunes parents comme Julien ne seraient plus seulement prisonniers de la position d'« enfant de »¹⁶, mais d'abord *reconnus* comme « fils ou fille de », et/ou « homme et femme adultes », « sujets à part entière », avec leurs propres désirs, traduits puis transmis par le chercheur, afin que le social puisse d'abord les entendre pour ensuite les reconnaître. Par exemple, l'attachement et la reconnaissance filiale pourraient être ciblés, chez certains jeunes, par une intervention familiale *générationnelle* par laquelle les nouveaux grands-parents (parents du jeune en difficulté), le jeune et son enfant seraient impliqués. Ce faisant, l'intervention serait basée non seulement sur la réalité psychique de ces jeunes (leurs attentes affectives et de reconnaissance, dévoilées par l'analyse conceptualisante), mais également sur une réalité événementielle issue de l'analyse thématique : le fait que les parents des jeunes en difficulté seront régulièrement interpellés par les services sociaux lors de la recherche de famille d'accueil.

De façon générale, l'ensemble de nos recherches pointent vers des modalités d'intervention qui viseraient la « subjectivation », par la reconnaissance, sur le versant psychique, du sujet porteur de son désir (même ambivalent), comme sur le versant psychosocial, du sujet imprégné de son histoire. Ce processus nous semble fondamental pour que ces jeunes en difficulté se dotent d'une identité (place) sociale reconnue et réparatrice dans le regard sociétal. Du reste, cette intervention devra également cibler la responsabilisation, corollaire de cette position sociopsychique de sujet à part entière, chez des jeunes qui comme Julien se vivent comme envahis par la drogue et les conduites que la consommation abusive nécessite.

En guise de conclusion...

En terminant, une phrase pourrait résumer cette illustration des multiples niveaux où s'inscrit le chercheur, dans un continuum entre les jeunes en difficulté et la société dans la marge de laquelle ils s'inscrivent; de la rencontre intersubjective individuelle, à l'exposé d'un savoir novateur aux plans théorique et des pratiques. Nous avons **rencontré** Julien, puis **entendu** un jeune parent de la rue, pour ensuite commencer à **comprendre** certains enjeux du difficile passage des jeunes vers la parentalité, et finalement, **questionner** l'accueil que la société, par ses politiques et ses aidants, réserve à ces jeunes en difficulté.

Notes

¹ Outre notre partenariat de recherche actuel avec *Dans la rue*, nous avons eu l'occasion de recruter des jeunes en difficulté à l'aide des organismes suivants que nous remercions : *Le refuge des jeunes, l'Auberge communautaire sud-ouest, la Maison du Père, l'Accueil Bonneau, Chez Doris, l'Abri d'Espoir, le Chaînon, et les Dîners-rencontres Saint-Louis de Gonzague.*

² « Leurs difficultés sont parfois si grandes qu'elles nuisent à leur développement et leur capacité de prendre leur place dans la société » (Gouvernement du Québec, 2009).

³ L'auteure a elle-même rencontré près du quart de ceux-ci, et a participé à toutes les analyses d'entretiens. Dans tous les cas, les entretiens sont menés par des chercheurs-cliniciens ou des doctorants en psychologie, formés à la fois pour la clinique et la recherche.

⁴ Une recherche financée par le Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture (FQRSC).

⁵ Nous parlons ici au nom de tous les « chercheurs », y compris les doctorants, qui ont procédé à ces entretiens et leur analyse.

⁶ Ici encore, la méthode s'inspire de la clinique psychanalytique, en particulier du concept de « contre-transfert », soit ce qui chez le chercheur est induit par la rencontre avec le participant, à l'insu des 2 interlocuteurs en présence.

⁷ En d'autres termes, nous faisons ici allusion au concept de « transfert ». D'abord conceptualisé dans le cadre spécifique de la situation psychanalytique, il s'agit d'un processus inconscient qui s'observe au-delà de cette situation clinique singulière, dans les relations de la vie courante (Freud, 1912; Marbeau-Cleirens, 2006). Nous y reviendrons plus loin.

⁸ Le terme de « rencontre » reflète bien notre emprunt au cadre clinique, par lequel notre écoute et notre analyse outrepassent le discours explicite (les énoncés) et s'attardent au contexte de production (la rencontre singulière chercheur-participant à l'occasion de l'entretien de recherche) de celui-ci.

⁹ Une vérité par essence subjective, et en conséquence, non objectivable.

¹⁰ Ici se retrouve de nouveau la similarité, évoquée précédemment, avec la supervision clinique et le dégageant du chercheur ou du clinicien par rapport à son contre-transfert. À noter que ce mouvement psychique d'identification et plus largement, de contre-transfert, peut être observé non seulement au moment de l'entretien avec le participant, mais également lors de l'écoute de l'enregistrement, la lecture du verbatim et l'analyse de l'entretien. Tout chercheur qui souhaite analyser un tel corpus avec des interprétations sur la dynamique psychique des participants – qu'il ait ou non mené les entretiens – devrait se prévaloir de telles conditions de validation consensuelle.

¹¹ Nous nous référons ici à ces études sur la population itinérante, puisque dans une perspective globale et une définition générale axée sur l'instabilité résidentielle et la précarité de l'inscription sociale, cette population inclut les jeunes de la rue et les jeunes en difficulté rencontrés.

¹² En tant qu'attitude prônée en psychanalyse, la neutralité constitue plutôt un idéal à atteindre qu'une réalité atteignable, le chercheur (comme le clinicien) ne pouvant

évacuer entièrement ce qu'il est, ce qu'il sait, ce qu'il pense aussi. Toutefois, tendre vers cette qualité essentielle à la clinique psychanalytique soutient la démarche inductive propre à la recherche qualitative – de nouveau, nous retrouvons cette double polarité de la position du chercheur.

¹³ Plus important dans le cadre de recherches menées à l'aide de véritables récits de vie, ce travail psychique sera plus restreint dans le cadre de nos recherches où nous limitons à deux entretiens par participant la possibilité pour celui-ci de se raconter à travers son histoire.

¹⁴ Par exemple, lorsque les participants déconstruisent dans un deuxième temps (lors du second entretien) la construction d'un aspect de leur histoire révélé antérieurement; le chercheur peut déduire que sa présence induit l'utilisation de certains mécanismes de défense (ainsi, l'idéalisation peut pousser certains participants à sauvegarder l'image positive d'une figure parentale d'abord critiquée), mais aussi la prise en compte par le jeune de sa propre contribution à une situation dans une présentation plus nuancée de la situation d'abord crûment évoquée.

¹⁵ Il est à noter que ce qui a été pour Julien une révélation, par l'élaboration de son histoire au cours de deux entretiens, sera moins explicite, et davantage inféré par le chercheur, chez d'autres participants.

¹⁶ Une position particulièrement conflictuelle psychiquement, une forme de préoccupation par ce lien parent-enfant dont la prégnance chez ces jeunes a été relevée dans les recherches antérieures du GRIJA (Poirier et al., 1999).

Références

- Aulagnier-Spairani, P. (1967). La spécificité d'une demande ou la première scéance. *Interprétation*, 1(2), 3-22.
- Bellot, C. (2000). La trajectoire : un outil dans la compréhension de l'itinérance. Dans D. Laberge (Éd.), *L'errance urbaine* (pp. 101-120). Ste-Foy, Québec : MultiMondes.
- Carel, A. (2005). L'après-coup générationnel. Dans A. Eiguer (Éd.), *Le générationnel. Approche en thérapie familiale psychanalytique* (2^e éd.) (pp. 71-107). Paris : Dunod.
- Castarède, M.-F. (2006). L'entretien clinique à visée de recherche. Dans C. Chiland (Éd.), *L'entretien clinique* (2^e éd.) (pp. 118-145). Paris : PUF.
- Colombo, A. (2008). *La reconnaissance : un enjeu pour la sortie de la rue des jeunes à Montréal*. Thèse de doctorat inédite, Université du Québec à Montréal.
- Freud, S. (1912/1994). La dynamique du transfert. Dans S. Freud (Éd.), *La technique psychanalytique* (11^e éd.). Paris : PUF.

- Gilbert, S. (2004). *L'idéal du moi comme point de mire et le social en toile de fond : Une compréhension de la dynamique sociopsychique de l'itinérance des jeunes adultes*, Thèse de doctorat inédite, Université du Québec à Montréal.
- Gilbert, S. (2007). La recherche qualitative d'orientation psychanalytique : l'exemple de l'itinérance des jeunes adultes. *Recherches qualitatives, Hors série, 3*, 274-286.
http://www.recherche-qualitative.qc.ca/hors_serie_3.html
- Gilbert, S., & Lussier, V. (2005). L'aide en itinérance : l'interface de deux souffrances. *Revue québécoise de psychologie, 26*(2), 129-150.
- Gilbert, S., & Lussier, V. (2007). Déjouer l'impasse du lien et de la parole : d'autres repères pour l'aide en itinérance. *Nouvelles pratiques sociales, 20*(1), 128-150.
- Gouvernement du Québec (2009). *Jeunes en difficulté. Portrait de la situation*. Document consulté le 22 avril 2009 de http://www.msss.gouv.qc.ca/sujets/prob_sociaux/jeunesdifficulte.php
- Legrand, M. (2002). Entre récit de vie et thérapie. Dans C. Niewiadomski, & G. de Villers (Éds), *Souci et soin de soi. Liens et frontières entre histoire de vie, psychothérapie et psychanalyse* (pp. 105-132). Paris : L'Harmattan.
- Létourneau, H. (2002). Toxicomanie d'un parent et appréciation des capacités parentales par les tribunaux québécois. *Drogues, santé et société, 1*(1). <http://www.erudit.org/revue/dss/2002/v1/n1/000416ar.html>
- Marbeau-Cleirens, B. (2006). Ce qui est mobilisé chez les deux interlocuteurs dans l'entretien clinique. Dans C. Chiland (Éd.), *L'entretien clinique* (2^e éd.) (pp. 40-73). Paris : PUF.
- Mucchielli, A. (2006). *L'analyse de contenu* (9^e éd.). Issy-les-Moulineaux, France : ESF.
- Niewiadomski, C., & de Villers, G. (2002). Prolégomènes. Dans C. Niewiadomski, & G. de Villers (Éds), *Souci et soin de soi. Liens et frontières entre histoire de vie, psychothérapie et psychanalyse* (pp. 11-46). Paris : L'Harmattan.
- Paillé, P., & Mucchielli, A. (2003). *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*. Paris : Armand Colin.

- Poirier, M., Lussier, V., Letendre, R., Michaud, P., Morval, M., Gilbert, S., et Pelletier, A. (1999). *Relations et représentations interpersonnelles des jeunes adultes itinérants. Au-delà de la contrainte de la rupture, la contrainte des liens*. Montréal : Groupe de recherche sur l'itinérance des jeunes adultes.
- Widlöcher, D. (1996). *Les nouvelles cartes de la psychanalyse*. Paris : Odile Jacob.

Sophie Gilbert est psychologue, professeure au département de psychologie de l'Université du Québec à Montréal. Titulaire d'un Ph.D. en psychologie psychodynamique, co-directrice du Groupe de recherche sur l'identité et l'inscription sociale des jeunes adultes (GRIJA – www.grija.ca), elle s'intéresse principalement à la question de la marginalité chez les jeunes et plus récemment, à la parentalité chez les jeunes de la rue et les jeunes en difficulté. Son expérience des méthodes de recherche qualitative est imprégnée de l'orientation psychanalytique de sa formation et de sa pratique clinique.